



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Gironde

éducation  
nationale



# Réforme des Rythmes Scolaires à la rentrée 2014

## Réunion de présentation en arrondissements

---

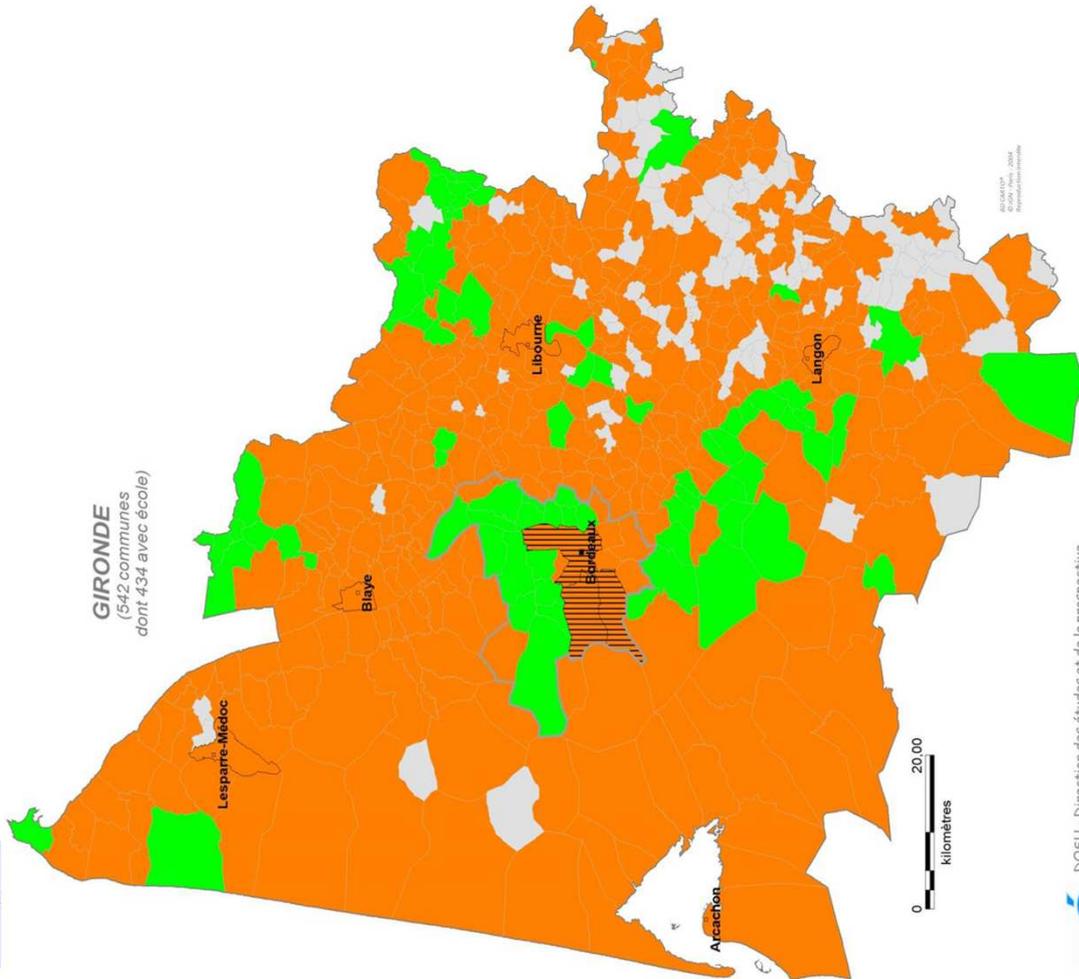
*Présentation arrondissements - octobre 2013*

# Les cinq principes de base

- 24 heures d'enseignement hebdomadaires
- Respect de la pause méridienne (1h30 minimum)
- Journées de 5h30 maximum
- ½ journées de 3h30 maximum
- Dérogations si le choix de la demi journée se porte sur le samedi au lieu du mercredi ou si la durée de la demi-journée ou de la journée sont supérieures au maximum prévu.

# Cartographie 2013

La mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires en Gironde intentions des communes



**GIRONDE**  
(542 communes  
dont 434 avec école)

 Communes chefs lieux de région, de département ou d'arrondissement  
 Communes de plus de 50 000 hab's

**Intention des communes :**  
(nombre de communes)

-  communes sans école
-  intention non communiquée
-  Mise en oeuvre à la rentrée 2013
-  Mise en oeuvre à la rentrée 2014

**Statistiques (communes avec école) :**

Intentions	communes
mise en oeuvre à la rentrée 2014	361
mise en oeuvre à la rentrée 2013	73

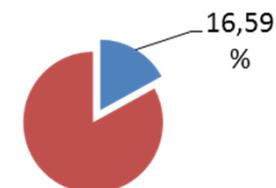
# Bilan chiffré sur la Gironde

Situation au 5 septembre 2013

Mise en œuvre de la réforme en 2013

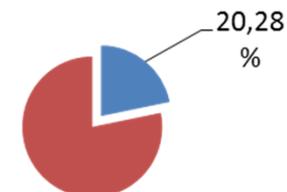
Nombre de communes appliquant la réforme en 2013 : 72 (sur 434)

Nombre de communes



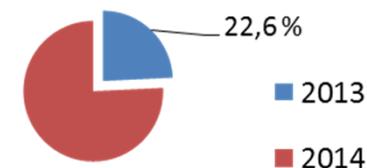
Nombre d'écoles appliquant la réforme en 2013 : 188 (sur 927)

Nombre d'écoles



Nombre d'élèves concernés : 29 059 / 128 566 (prévisions 2013)

Nombre d'élèves

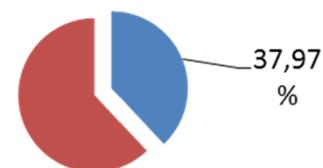


# Bilan chiffré sur la CUB

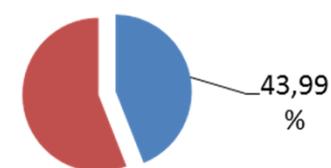
Situation au 18 septembre 2013

Nombre d'écoles : 352 (sur 927 en Gironde)  
Nombre d'élèves : 57 144 (sur 129 906 en Gironde)

Nombre d'écoles



Nombre d'élèves



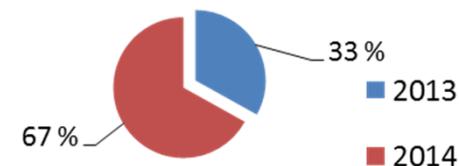
Nombre d'écoles de la CUB ayant déjà appliqué la réforme

Nombre d'écoles de la CUB appliquant la réforme en 2013 : 113 (sur 352 écoles de la CUB)



Nombre d'élèves concernés par la mise en place de la réforme sur la CUB en 2013 : 18 892 (sur 57144 élèves sur la CUB)

Nombre d'élèves



# 1<sup>er</sup> éléments d'analyse

- Diversité des organisations horaires :
  - Complexité pour l'organisation des services des enseignants notamment en présence de temps partiels et de décharges
  - On passe de 1 à 24 rythmes différents (42 écoles ont un rythme qui leur est propre)
- 27 PEDT transmis
  - 2 situations dérogatoires avec PEDT obligatoires (durée de la demi journée ou de la journée)
- 1er examen des PEDT le 28 mai 2013 :
  - 2 PEDT avec POTS dérogatoires ont reçu un avis favorable
  - 4 PEDT avec POTS non dérogatoires ont reçu un avis favorable
  - 14 PEDT ont fait l'objet de demande de compléments
- 2<sup>e</sup> examen des PEDT le 4 septembre 2013
- Une convention type relative à la mise en œuvre d'un PEDT sera signée entre les services de l'Etat (Préfet, Directeur Académique), le maire ou le Président de l'EPCI et les associations.

# Le PEDT

- Sortie du décret 2013-707 du 2 août 2013
- A titre expérimental, pour une durée de 3 ans, les taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires organisés dans le cadre d'un PEDT peuvent être réduits, sans pouvoir être inférieurs à :
  - 1 animateur pour 14 mineurs âgés de moins de 6 ans
  - 1 animateur pour 18 mineurs âgés de 6 ans et plus

# Le fonds d'amorçage

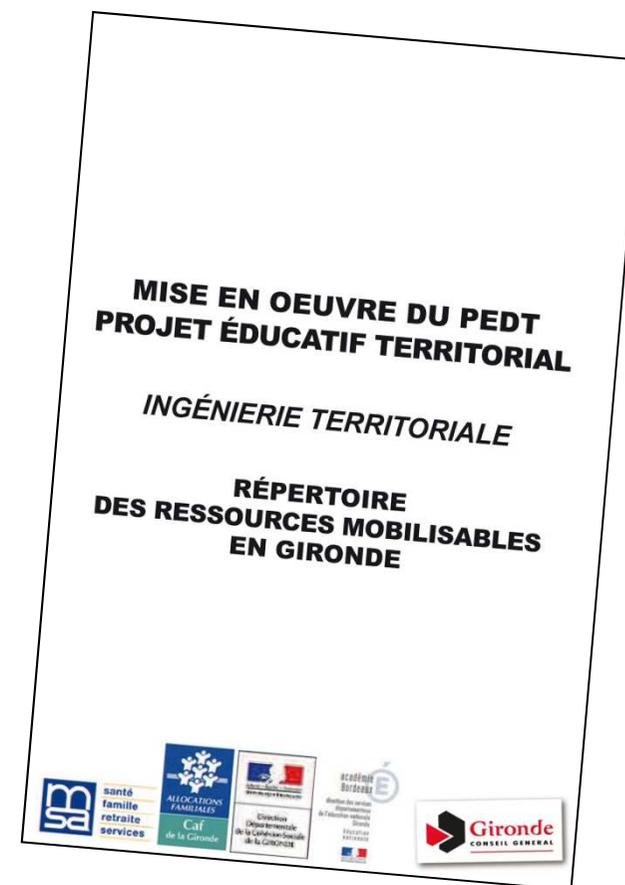
- 72 dossiers transmis à l'Agence de Services et de Paiement (ASP)
- Le Ministère de l'Education Nationale procédera au calcul des aides et donnera les ordres de paiement à l'ASP.
- Versements des aides du fonds d'amorçage :
  - 1<sup>er</sup> versement avant le 31 décembre 2013 : 1/3 du montant de l'aide calculé sur la base des effectifs d'élèves scolarisés dans les écoles concernées en 2012-2013
  - 2<sup>e</sup> versement avant le 30 juin 2014 : solde du montant de l'aide calculé sur la base des effectifs d'élèves constatés à la date du 15 octobre 2013

# Stratégie de mise en œuvre en Gironde

COMITES CONSULTATIFS	GROUPE D'APPUI INTERMINISTERIEL DEPARTEMENTAL	GROUPE D'APPUI TECHNIQUE
<p><b>Les comités se réunissent en fonction des besoins et de l'état d'avancement de la réforme.</b></p> <p><b>Un comité restreint</b></p> <p><b>Membres :</b>            Président de l'association des maires            Vice-président du Conseil Général de la Gironde            Président de la CUB (Communauté urbaine de Bordeaux)            Représentant de la mairie de Bordeaux            Président de la COBAS (Communauté de communes du Bassin d'Arcachon)            Président de la CALI (Communauté d'agglomération du Libournais)</p> <p><b>Objectifs :</b>            Etablir une première approche de la mise en oeuvre de la réforme : obstacles, freins, leviers à activer</p> <p><b>Un comité élargi</b></p> <p><b>Membres :</b>            Président de l'association des maires            Président de l'association des maires ruraux            Sous-préfet de Libourne            Président de la CUB            Représentant de la mairie de Bordeaux            Président de la COBAS (Communauté de communes du Bassin d'Arcachon)            Président de la CALI (Communauté d'agglomération du Libournais)            Représentants du Conseil Général de la Gironde            Institutions membres du schéma départemental jeunesse (CAF, MSA)            Représentants de l'éducation nationale : DASEN, SG, IENA, IEN, conseillers techniques, chargé de mission, services administratifs, cabinet, DDEN.            Représentants des parents d'élèves            Représentants des personnels            Représentants d'ACTE (plateforme FRANCAS-Lique de l'enseignement)            Représentant du CAPE (collectif des associations partenaires de l'école)            Représentant du CDOS (comité départemental olympique et sportif)</p> <p><b>Objectifs :</b>            Présentation et analyse des problématiques territoriales            Présentation de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la réforme            Prise en compte des difficultés relevées</p>	<p><b>Membres :</b>            Sous-préfet de Libourne (M. MARTINEZ)            DDCS (M. LABORDE)            DASEN, DAASEN, SG            IENA            Chargé de mission politique de la ville            Division des élèves et de l'action pédagogique            Chef de cabinet            Chargée de communication            Institutions membres du schéma départemental jeunesse (CAF, MSA, Conseil général, Direction départementale de la cohésion sociale)</p> <p><b>Objectifs :</b>            Suivi de la mise en oeuvre de la réforme            Prise en compte des obstacles et freins soulevés            Mise en oeuvre des réponses à apporter            Accompagnement et conseils aux maires et aux écoles</p> <p><b>Moyens :</b>            Elaboration de documents de présentation de la réforme :            Powerpoint à destination des maires            Powerpoint à destination des IEN            Courriers de présentation des modalités de mise en oeuvre de la réforme aux maires, IEN, directeurs d'écoles et enseignants            Relais sur le territoire des supports de communication du MEN            Relais des enjeux et des modalités de mise en oeuvre de la réforme sur les supports de communication de la DSDEN.            Actions de coordination entre les services de la DSDEN et les collectivités territoriales sur la question des transports scolaires            Suivi des remontées des intentions des communes et analyse            Utilisation d'outils cartographiés</p> <p><b>GROUPE D'APPUI DEPARTEMENTAL RESTREINT</b></p> <p><b>Membres :</b>            SG            IENA            2 IEN (M. ORTALI, M. ST LEZER)            DEAP (J. AUSSEL, N. DUHAU)</p>	<p><b>Membres :</b>            IENA            2 IEN            Conseillers pédagogiques départementaux EPS            Conseillère pédagogique adjointe à l'IENA            Chargé de mission politique de la ville            Division des élèves et de l'action pédagogique            Ligue de l'enseignement, FRANCAS (ACTÉ)            Collectif des associations partenaires de l'école            Comité départemental olympique et sportif            Relais des institutions membres du schéma départemental jeunesse (CAF, MSA, Conseil général, Direction départementale de la cohésion sociale)</p> <p><b>Objectifs :</b>            Elaboration de scénarii d'organisation à destination des groupes d'appui en circonscriptions.            Réponses aux questions posées par les IEN et les communes</p> <p><b>GROUPES D'APPUI EN CIRCONSCRIPTION</b></p> <p><b>Membres :</b>            IEN            Conseillers pédagogiques            Relais des institutions membres du schéma départemental jeunesse (CAF, MSA, Conseil général, Direction départementale de la cohésion sociale)</p> <p><b>Objectifs :</b>            Accompagnement des écoles et des communes pour la mise en oeuvre des projets locaux d'organisation du temps scolaire et des projets éducatifs territoriaux</p>

# Stratégie de mise en œuvre en Gironde

Le répertoire des ressources mobilisables en Gironde est disponible sur le site de la DSDEN de la Gironde



# Questions diverses

merci pour votre attention